



## COMPTE RENDU REUNION BUREAU LUNDI 3 AVRIL 2023

Ouverture de la séance à 19h30

### Présents:

Véronique BLOW, Nicolas CUINET, Valérie CUINET, Agnès DHAINAUT, Maeva FLAVIGNY, Chris HILPERT, Jean-Marie IGIER, Laetitia JACQUEMIN, Momo RAJI, Dany SAVOYE  
+ Pascal Fleury et Marc Lascombe

Absents : Raoul BATTLE-FONT, Pierre SAVOYE

### ORDRE DU JOUR :

- Dossier Piscine Aqualuna
- Point compta : Dossier assurance (par Momo) – dossier frais déplacement / don
- Point technique : Communication / actions

## 1. Dossier Piscine Aqualuna (point situation)

La piscine est fermée et clôturée depuis le 23 mars 2023 – accès impossible à notre local sauf sur RV

### Etat des lieux et futur projet :

- ⇒ Les Utilisateurs de la piscine Aqualuna étaient : Les Scolaires (Lycée/sport études + Primaires 400 élèves), Les clubs du pole eau (1000 adhérents), les pompiers et gendarmes.
- ⇒ Prévision d'au moins 2 saisons complètes sans piscine (en plus de la fin de cette saison) : 2024 et 2025.
- ⇒ Le Futur complexe sera de 1300 m<sup>2</sup> avec 1 bassin nordique de 50 m, 1 grand bassin, 1 bassin d'échauffement, un espace ludique (sauna, hammam, etc...)
- ⇒ Inauguration prévue en juin 2025 si pas de retard.
- ⇒ C'est la Communauté de Commune qui gèrera le nouveau complexe et on dépendra d'eux pour l'attribution des lignes d'eau, d'un local.

Après plusieurs réunion avec la Mairie et les associations utilisant la piscine, ci-dessous les propositions pour les clubs :

Dernière réunion du 31/03 en présence du maire de Lunel, adjoints au sport, ... + président de la Ligue nationale de Natation

1) **Ligne d'eau sur la fin de saison 2022-2023** (renégociation à prévoir en mai pour saison 2023/2024)

1<sup>ère</sup> proposition pour notre club → 1 créneau de 2h (20h à 22h) le mardi soir à la piscine de St Bres.

Après négo → 1 ligne allouée à la piscine de La Grande Motte le lundi soir de 18h30 à 19h30.

3<sup>ème</sup> proposition → 2 lignes de 10h00 à 12h30 piscine de Lansargues le dimanche matin.

Ces créneaux sont valables jusqu'au 27 juin hors vacances scolaires.

10 personnes maxi par ligne d'eau.

Uniquement pour de la nage PMT ou apnée (sans blocs)

Le coût des lignes d'eau est pris en charge par la mairie de Lunel (signature des conventions en cours).

**On attend signature de toutes les conventions avant de communiquer les créneaux disponibles aux adhérents.**

**Accords conclus avec d'autres clubs/piscine en dehors des négociations de la mairie (uniquement fin de saison) :**

A – pour section Apnée du club :

2 possibilités de créneaux d'entraînement sur les lignes du CPMC à la piscine de Mauguio : les mardis soirs et mercredi soirs

B – pour section PSP du club (jusqu'à fin mai)

2 possibilités de créneaux d'entraînement sur les lignes des clubs de Nîmes à la piscine Pablo Neruda de Nîmes : tous les mardis soirs et 1 vendredi sur 2. Réservés au PSPeurs qualifiés pour le Championnat de France dans la limite de 6.

- 2) Possibilité d'utiliser véhicule mini bus 9 places de la mairie (uniquement en semaine) – Obligation de prendre une assurance. Pas d'intérêt pour le club sauf si dérogation pour le WE Championnat de France PSP à Limoges début juin.
- 3) **A partir de la saison 2023-2024 : étude d'un bassin éphémère sur Lunel**  
Le président de la Ligue National de Natation a proposé de se rapprocher de la ville de Guéret (même cas que nous, piscine vétuste fermée) où il a été choisi de construire une piscine éphémère sous chapiteau de 25 m x 10 m – 1,50 m de profondeur. Coût total chapiteau + piscine : 350 000€ avec subventions possibles à hauteur de 80%. La mairie étudie cette proposition pour septembre. A suivre.
- 4) **Local stockage matériel** : une proposition de la mairie sur le stade Colette Besson (visite Agnès et Laetitia) qui ne convient pas du tout. Nous avons réprécisé nos besoins. Piste, achat ou location d'un container. Nous attendons une réponse.

#### **Questions à poser pour utilisation des créneaux sur la fin de saison :**

Possibilité de faire des entrainements d'apnée possible ?

Est-il possible d'apporter du matériel ? : Plomb de cou (apnée), PMT ?

Bonnet de bain obligatoire.

La plupart de ces éléments figureront certainement dans les conventions. Nous attendons de les recevoir pour lancer un sondage auprès des adhérents pour identifier ceux intéressés par les différents lieux et jours proposés.

Sur le créneau mardi soir, nous pourrions proposer 1 ligne apnée et 1 ligne nage.

## **2. Trésorier : Point assurance et déclaration frais déplacement / dons**

Comparatif Assurance dirigeants :

**Lafont** : On est assuré en Responsabilité dirigeant pour 344€ - les garanties ne sont pas détaillées

**MAIF** : Proposition avec des montants de garanties beaucoup plus élevées et détaillées pour un tarif moitié moins cher

Momo met à notre dispo sur la dropbox les 2 contrats pour étude. Le bureau est plutôt favorable à changer d'assureur.

Frais déplacement / don :

Le Guide défiscalisation des frais (document actualisé en 2023 par la FFEISSM), très bien fait. Il sera fourni avec les documents nécessaires à la déclaration de frais (trame excel avec nouveau barème kilométrique, modèle lettre renonciation au remboursement de frais, les fichiers récap de toutes les sorties club, présence piscine, réunions).

## **3. Point Technique / Communication**

Article sur Action Baptême pour les femmes envoyé à Nicole Boulay qui l'a légèrement retouché et fait suivre à la revue Scuba. Attention à la qualité de nos photos.

Prévoir un article pour communiquer sur notre action sur le Handicap – avec des témoignages du médecin, et de l'éducateur du groupe CESDA qui reconnaissent les bienfaits de la plongée sur le groupe de jeunes.

## **4. Divers**

Dossiers Subventions finalisés en transmis avant fin mars (date limite) :

**Subvention conseil régional** : Aide forfaitaire entre 700 et 2000€ pour l'acquisition de petits matériels sportifs sous conditions d'un nb d'adhérents « jeunes ».

Dossier validé avec les devis Cabesto établis (bouées nage, lyre, petits matériels, 6 stabs, 6 détenteurs)

→ montant alloué par la région sera communiqué en cours d'année et nous aurons jusqu'à fin décembre 2023 pour faire les achats et transmettre les factures.

**Subventions ANS sur le compte asso :**

2 actions ont été proposées et doivent être validées par le CODEP avant étude ANS :

- Une action (dans la continuité de 2022) sur le public en situation de handicap : montant demandé 1300€
- Une action recyclage et formation continue des moniteurs : montant demandé 2000€